



4, route des Morillons  
CH-1211 GENÈVE 22

Télégrammes INTERLAB GENEVE  
Télex 415647 ilo ch  
Fac-similé (22) 798 86 85  
Téléphone direct (22) 799  
central (22) 799 61 11

Réf. BIT/ILO GB 297-100

Votre réf.

25 octobre 2006

**297<sup>e</sup> session (novembre 2006) du Conseil d'administration  
du Bureau international du Travail : Dispositions concernant  
la sécurité et l'enregistrement durant la présente session**

Le Bureau international du Travail présente ses compliments aux missions permanentes des Etats Membres de l'Organisation internationale du Travail et aux membres employeurs et travailleurs du Conseil d'administration, et a l'honneur de leur communiquer les informations ci-après concernant l'accès au bâtiment du siège du BIT durant la session à venir du Conseil d'administration et les formalités d'enregistrement à cette session.

Les personnes possédant déjà un badge d'accès valable, et qui arriveront à tout moment pendant le Conseil d'administration pourront accéder au bâtiment du BIT comme à l'accoutumée. À leur arrivée elles se présenteront au guichet d'enregistrement du Conseil d'administration situé au niveau R3, à l'extrémité Sud du bâtiment où elles se verront remettre un badge officiel de la session du Conseil d'administration. Veuillez noter que la délivrance de ces badges de session est nécessaire à des fins d'inclusion dans la liste officielle des participants, ainsi que pour l'accomplissement d'autres formalités administratives importantes.

Les personnes non détentrices de badges d'accès valables, et qui arriveront le lundi 6, le mardi 7 ou le mercredi 8 novembre ; ou la semaine suivante, le lundi 13 ou le mardi 14 novembre; se présenteront au Pavillon du BIT situé à proximité de l'accès principal des véhicules au BIT pour obtenir un badge d'accès, ainsi qu'un badge d'enregistrement officielle à la session. Le Pavillon sera ouvert pour les opérations d'enregistrement de 8 heures à 17 heures pendant tous les jours susmentionnés. Les participants ne possédant pas de badges d'accès valables qui arriveront en dehors des dates susmentionnées devront accéder au bâtiment par l'entrée située au niveau R2, Nord, où ils pourront obtenir un badge visiteur en échange d'une pièce d'identité valable portant une photographie. Ils se rendront ensuite au guichet d'inscription du Conseil d'administration (niveau R3, Sud). Leurs pièces d'identité leur seront restituées en échange du badge visiteur au moment où ils quitteront le bâtiment.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au Service des Relations officielles du BIT (téléphone : + 41 22 799 77 32 ; courrier électronique RELOFF@ilo.org).

Le Bureau international du Travail saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des Etats Membres de l'OIT et aux membres employeurs et travailleurs du Conseil d'administration les assurances de sa très haute considération.

